

Réf: Dossier N° : 57937

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ADAM & PIER LIMITED »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY Angré 8è Tranche Imb. BRAKA 8è
etage, 11 BP 1455 ABJ 11**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 05 Déc. 2018 reçus par Me MOUSSA FOFANA, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 07 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ADAM & PIER LIMITED » .

Objet: Intermédiation, mobilisation de ressource, portage de projet; Construction; Commerce ; Conseil en investissement; Import-export ; Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY Angré 8è Tranche Imb. BRAKA 8è etage, 11 BP 1455 ABJ 11

GERANT: Monsieur BAMBA ADAMA.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-32092 du 12/12/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°28451 du 12/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

